

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 200 Millions de Francs entièrement versés

---

Assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> Avril 1912

---

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1911

Compte de Profits et Pertes

---

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

---

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

---

RÉSOLUTIONS

---

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER  
IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1912

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. ROSTAND (Alexis), C. ✱, <i>Président.</i>	} Comité de Direction.
ULLMANN (Émile), O. ✱, <i>Vice-Président Directeur.</i>	
BOYER (Paul), ✱, <i>Administrateur Directeur.</i>	
CAMBEFORT (Charles), administrateur de la Compagnie Générale des Eaux, de la Compagnie des Messageries Maritimes, etc.	
DE FISCHER (Albert).	
ROSTAND (Jules), président de la Compagnie Générale Française de Tramways, président de la Compagnie des Compteurs et Matériel d'Usines à gaz, etc.	
BECHMANN (Alfred), de la Maison Heine et C <sup>ie</sup> , banquiers.	
CARRABY (Calixte), ✱.	
CHARLES-ROUX (Jules), C. ✱, vice-président de la Compagnie universelle du Canal de Suez, Président de la Compagnie Générale Transatlantique, etc.	
JAMESON (Robert), de la Maison Hottinguer et C <sup>ie</sup> , banquiers.	
KRANTZ (Camille), O. ✱, président de la Société d'Éclairage, Chauffage et Force Motrice, etc.	
LAZARUS-BARLOW (Ernest), ✱, directeur des agences en Angleterre du Comptoir National d'Escompte.	
VACHERIE (Alexandre), O. ✱, administrateur de la Société du Gaz de Paris, etc.	

## COMMISSION DE CONTROLE

MM. MARTIN (Georges), ✱, ancien inspecteur des Finances, *Président.*  
 ROBERT (Gustave), vice-président de la Compagnie la Foncière-Transports.  
 DIETERLEN (Philippe), administrateur de la Compagnie des Chemins de fer Smyrne-Cassaba.

## COMMISSAIRES DES COMPTES

MM. BOURGOIS (Alfred), ✱, ancien receveur-percepteur des Finances à Paris.  
 DIETERLEN (Philippe), membre de la Commission de Contrôle du Comptoir National d'Escompte.  
 GIRAUD (Joseph), O. ✱, secrétaire général honoraire de la Banque de France.

## DIRECTION

M. ULLMANN (Émile), O. ✱, <i>Vice-Président Directeur.</i>		M. BOYER (Paul), ✱, <i>Administrateur Directeur.</i>
M. BORDÓ (Guillaume), <i>Sous-Directeur.</i>		M. RIBERETTE (Alfred), ✱, <i>Sous-Directeur.</i>
M. MARQUANT (Auguste), <i>Sous-Directeur.</i>		M. RITZ (Eugène), <i>Sous-Directeur.</i>
M. LEWANDÓWSKI (Maurice), ✱, <i>Sous-Directeur.</i>		M. VOILLEMOT (Louis), <i>Sous-Directeur.</i>
M. DESHAYES (Armand), <i>Inspecteur général.</i>		M. LABROUSSE (Georges), <i>Secrétaire général.</i>

## CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.	DESÉGLISE.	KLOTZ, ✱.	PINGAULT, ✱.
ALLAIN.	DIOR.	LAGUONIE, O. ✱.	POULENC, ✱.
BARBET-MASSIN.	DOMANGE, O. ✱.	LAMBERT, ✱.	POUPINEL, O. ✱.
BARBIER.	DRESSOIR, ✱.	LAURENT, O. ✱.	RADIUS, ✱.
BONNARD (DE), ✱.	FOULD.	LAYÛS, C. ✱.	ROBERT-DEGASCHES.
BRESSON.	FOURET, O. ✱.	LECLERC.	SAILLARD.
CERF, ✱.	GASNE, O. ✱.	LEGRAND, O. ✱.	SAINT.
CHAPUIS, O. ✱.	GERMAIN, ✱.	LE MARCHAND.	SALMON, ✱.
CHAUTARD.	GILLAN.	LEMOINE.	SAUVELET, ✱.
CLAUDON.	GUARY-LORILLEUX, ✱.	LYON, O. ✱.	SCIAMA, O. ✱.
CLERMONT (DE), ✱.	GUY, ✱.	NOZAL, ✱.	SÉDILLOT.
COLLIN, ✱.	HAMELLE, O. ✱.	PANHARD.	SOHIER, O. ✱.
COUVREUR.	HETZEL, O. ✱.	PIERREDON, ✱.	TEISSIER, ✱.
CRÉTENIER, O. ✱.	HEUGEL, O. ✱.	PINARD, C. ✱.	VAURY, O. ✱.
DARRASSE.	HEUZEY.		VILMORIN (PH. DE), ✱.
DENANT, ✱.			VOELCKEL, O. ✱.

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 200 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> Avril 1912

## RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1911

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER  
 IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1912

# RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires

du 1<sup>er</sup> Avril 1912.

---

L'exercice 1911, dont nous allons vous rendre compte, a débuté sous d'heureux auspices. Mais le mouvement actif d'affaires dont le premier semestre a bénéficié, s'est trouvé brusquement influencé par les préoccupations d'ordre politique qui ont prévalu pendant la seconde moitié de l'année et dont les effets ont été aggravés par l'insuffisance de nos récoltes, conséquence d'une sécheresse persistante et exceptionnelle.

Ces circonstances défavorables non seulement ont occasionné l'arrêt presque complet des opérations financières pendant une grande partie de l'année, mais nous ont contraints d'éviter avec un soin particulier toute immobilisation de nos ressources et d'apporter certaines restrictions aux crédits consentis à l'étranger.

Ces mesures de précaution ont pu être réalisées aisément en raison de la situation dans laquelle nous maintenons constamment notre Trésorerie. Grâce à elles, nous avons traversé cette période de tension sans apporter aucun trouble à nos relations avec notre clientèle, et celle-ci n'a pas cessé de trouver auprès de nous toutes les facilités auxquelles nous l'avons habituée.

Le resserrement de l'argent dont notre Marché a ressenti l'effet — dans une mesure moindre que d'autres places — a apporté une compensation partielle à la diminution de bénéfices résultant, pendant plusieurs mois de l'année, d'une réduction sensible des opérations financières et du ralentissement du mouvement commercial.

Nous sommes ainsi à même de vous présenter des comptes montrant un produit légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent ; cela nous

permet de vous proposer le maintien du dividende de 35 francs que nous avons distribué l'année dernière, et qui était en augmentation sur celui de 1909.

Malgré les circonstances que nous venons de rappeler, le **total du Bilan** au 31 décembre 1911 est sensiblement égal à celui de l'exercice précédent et atteint, à l'actif et au passif :

1 milliard 661 millions
contre 1 — 659 — fin 1910
et 1 — 542 — — 1909.

Le **mouvement des affaires** marque une progression sensible dans tous les chapitres de notre exploitation :

Les entrées en **Portefeuille** se sont élevées à :

18 milliards 617 millions en 1911,
contre 17 — 730 — en 1910.

L'augmentation est encore plus accentuée pour les entrées et sorties des **Caissex** :

	ENTRÉE		SORTIE
En 1911 :	38 milliards 415 millions		38 milliards 314 millions,
— 1910 :	36 — 661 —		36 — 598 —

Dans les **Comptes de chèques et d'escompte**, les versements et les retraits se comparent comme suit :

	ENTRÉE		SORTIE
En 1911 :	11 milliards 508 millions,		10 milliards 844 millions,
— 1910 :	11 — 036 —		10 — 457 —

Le montant global de nos **Dépôts en Comptes de chèques et d'escompte**, **Comptes courants créditeurs** et **Bons à échéance fixe** atteint, fin 1911, la somme de 1.245 millions, contre 1.203 millions fin 1910, soit une nouvelle augmentation de 42 millions.

La progression de notre chiffre d'affaires est due à l'extension de notre organisation et aux facilités que nos agences — anciennes et nouvelles — mettent à la disposition du public.

Nous poursuivons sans relâche nos efforts dans cette voie. C'est ainsi qu'en 1911, nous avons ouvert de nouvelles agences :

A Paris : rue Vieille-du-Temple  
et place de la Trinité;

En banlieue : à Boulogne-sur-Seine;

Dans les départements : à Cambrai, Niort, Semur, Montauban, Montélimar, Romans.

Les opérations financières et de placement traitées en 1911 ont été moins nombreuses et moins importantes que l'année précédente.

Suivant les traditions de notre Établissement, nous avons prêté un large concours à celles des entreprises françaises dont les titres nous paraissent justifier la confiance des capitalistes :

Nous avons présenté à notre clientèle les obligations 4 0/0 de la Compagnie Générale Transatlantique, les obligations 4 0/0 de la Compagnie Générale Française de Tramways, les obligations 5 0/0 du Sud Électrique, les obligations 5 0/0 de la Compagnie Générale de Distribution d'Énergie Électrique, les obligations 4 0/0 de la Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité, les obligations 4 0/0 de la Société d'Éclairage, Chauffage et Force motrice, les obligations 4 0/0 de la Compagnie du Gaz de Lyon, les obligations 4 1/2 0/0 de la Société Japy frères et C<sup>ie</sup>, etc.

Nous avons ouvert nos guichets à l'augmentation du capital des Tréfileries et Laminoirs du Havre, société avec laquelle nous entretenons d'anciens et excellents rapports, et avons pris un intérêt dans la Compagnie Lyonnaise de Navigation et Remorquage. Cette société, constituée sous un patronage des plus qualifiés de Lyon, a pour objet d'améliorer la navigation commerciale sur le Rhône et les canaux.

Nous vous signalerons également l'émission d'obligations 4 0/0 de la Compagnie Générale des Omnibus de Paris — à la transformation de laquelle nous avons contribué dans les conditions que vous connaissez — et la souscription aux 2 millions d'obligations communales du Crédit Foncier de France, souscription qui a rencontré un plein succès auquel nous avons été heureux de participer.

Ces deux dernières opérations, bien que commencées avant la fin de 1911, ne se sont terminées que dans l'exercice actuel.

Nous avons aussi à vous signaler l'émission d'une nouvelle tranche de l'Emprunt Tunisien 3 0/0 à laquelle il a été procédé en 1911.

Parmi les affaires étrangères, dans lesquelles nous avons coopéré avec d'autres établissements, nous mentionnerons l'Emprunt Hellénique 4 0/0, destiné en partie à la consolidation des Bons du Trésor 5 0/0 que nous avons précédemment émis, l'Emprunt 4 0/0 de la Ville de Budapest, l'Emprunt Suédois 4 0/0-3 1/2 0/0, l'Emprunt Ottoman 4 0/0 (Soma-Panderma), l'Emprunt Chinois 5 0/0 (Houkuang), les obligations 3 1/2 0/0 de la Caisse Hypothécaire des Villes du Royaume de Suède, les obligations 4 1/2 0/0 des Forges et Aciéries du Donetz, etc.

Comme par le passé, notre intervention dans l'introduction en France de valeurs étrangères est toujours subordonnée aux convenances qui peuvent exister pour notre pays d'employer une partie de l'excédent de ses économies à l'étranger et d'y affermir ainsi l'influence légitime à laquelle l'importance de notre marché monétaire lui donne droit.

Notre succursale, nos bureaux dans Paris et la banlieue, nos agences de France — tant anciennes que de création récente — fonctionnent à notre entière satisfaction et ont apporté leur contingent régulier aux produits de l'exercice.

Ces agences qui, ainsi que celles d'Angleterre et de Belgique, ont fourni des bénéfices intéressants, méritent tous nos éloges.

Nos agences d'Égypte ont progressé et n'ont pas été atteintes par les suspensions qui ont troublé profondément les milieux commerciaux de ce pays. Cependant, ces agences se trouvent intéressées dans la liquidation de la Bank of Egypt. Notre créance, entièrement amortie suivant nos principes, doit vraisemblablement rentrer dans son intégralité.

Nos agences de Bombay et d'Australie ont produit des résultats satisfaisants.

En attendant qu'une décision soit prise au sujet de la création d'une banque d'émission, nos agences de Madagascar continuent à développer leurs affaires, en s'efforçant de répondre aux besoins du commerce toujours grandissant de la colonie.

Vous savez avec quelle sollicitude nous nous occupons de notre personnel. Nous considérons, en effet, nos agents, à tous les degrés de la hiérarchie,

comme des collaborateurs dont l'effort commun contribue à assurer la prospérité de notre Établissement.

Nous n'avons jamais cessé de rencontrer votre pleine approbation lorsque nous vous avons exposé les mesures que nous avons estimé devoir prendre pour améliorer la situation de ce personnel et pour assurer l'avenir de nos employés fatigués par l'âge.

Cette année encore, nous nous sommes imposé de larges sacrifices. Nous avons augmenté le traitement d'un grand nombre de nos employés.

Afin de tenir compte de la cherté des vivres, qui s'est maintenue en 1911 pour des causes différentes de celles de l'année précédente, nous avons renouvelé l'allocation exceptionnelle que nous avons accordée déjà une fois pour le même objet à nos agents les plus modestes.

Comme précédemment, nous avons libéralement doté la Caisse de Retraites et de Prévoyance de nos employés, l'Association Amicale de Secours, la Caisse Mutuelle des Dames — institutions de prévoyance sociale et de mutualité administrées par notre personnel lui-même et dont le fonctionnement peut être considéré comme un modèle.

La Caisse de Retraites et l'Association Amicale de Secours ont toutes deux obtenu un diplôme de Grand Prix à l'Exposition Internationale des Industries et du Travail de Turin, où notre Établissement a également reçu un Grand Prix dans le groupe Économie sociale.

En dehors de ces allocations aux différentes Caisses, nous ne manquons pas de secourir directement ceux de nos agents, leurs veuves et orphelins qui ne peuvent pas bénéficier des avantages que comporte l'affiliation à ces Associations.

Enfin, pour tenir compte des prescriptions de la loi, nous avons versé effectivement, ou mis en réserve, la contribution incombant au patron pour la constitution des retraites ouvrières.

L'ensemble de ces mesures est apprécié par nos employés qui montrent un dévouement absolu aux intérêts du Comptoir et peuvent, en échange, être certains que nous saurons toujours reconnaître et récompenser les services rendus à la collectivité.

Dans le courant de l'année 1911, nous avons acquis, à Bruxelles, l'immeuble dans lequel se trouvait déjà installée notre agence. Vous remarquerez cependant que nos immeubles figurent au Bilan pour le même

chiffre que l'année dernière. Nous avons, en effet, estimé qu'il convenait d'opérer un amortissement général sur ce chapitre, en prélevant sur les produits de l'exercice le coût de notre nouvelle acquisition ainsi que les dépenses d'installations nouvelles, de construction et d'aménagement faites en 1911.

Vous savez que tous les frais antérieurs de premier établissement, installations de coffres-forts, etc., sont complètement amortis.

Nous avons acheté, en 1911, 389 parts de fondateur coûtant 67.225 fr. 93.

Suivant les règles que vous avez approuvées, cette somme a été prélevée sur les bénéfices de l'exercice pour être ajoutée à la Réserve spéciale constituée pour cet objet.

Cette Réserve atteint maintenant 1.183.788 fr. 03 c., représentant le coût de 27.070 parts de fondateur retirées de la circulation.

Après ces divers prélèvements, déduction faite des frais généraux et charges fiscales, extinction complète des créances douteuses et autres amortissements et provisions, le compte Profits et Pertes présente un solde créditeur de 15.864.550 fr. 02 c.

Nous vous proposons de fixer le dividende de l'exercice 1911 à 35 fr., dont un acompte de 12 fr. 50 c. a déjà été mis en distribution le 31 janvier.

Si vous approuvez cette proposition, le solde de 22 fr. 50 c. sera payé sur nos 400.000 actions le 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

Les parts de fondateur auront droit à 4 fr. 8177 payables le 31 juillet, également sous déduction de l'impôt.

Le solde reporté à nouveau au crédit des actionnaires s'élèvera à 2.356.849 fr. 29 c.

Le mandat de MM. Paul Boyer, Ernest Lazarus-Barlow et Emile Ullmann, administrateurs, est arrivé à son terme. Nous vous proposons leur réélection.

## RAPPORT

### DE LA COMMISSION DE CONTROLE

MESSIEURS,

Le rapport du Conseil d'administration vous a montré quels ont été les caractères de l'exercice 1911 : progression des opérations de banque proprement dites; arrêt presque complet des affaires d'émission au cours du second semestre.

Pendant toute la période de tension politique qui a marqué les six derniers mois de l'année, le Comptoir National d'Escompte s'est trouvé prêt à faire face à toutes les éventualités; c'est là le fruit des mesures de prudence prises antérieurement par la Direction avec votre agrément, et renforcées par celles qui ont été adoptées au cours de cette crise.

Organe vital de la Société, la Trésorerie, toujours administrée avec une circonspection sévère, a constamment été largement pourvue et cela par le simple jeu d'opérations toutes normales. Nous l'avons constaté périodiquement, tant par les états dressés chaque semaine avec le soin que nous vous signalons tous les ans, que par les situations mensuelles examinées et visées régulièrement par votre Commission de Contrôle.

Nous avons fait porter nos vérifications sur les différents services de la Société, notamment sur la Caisse Espèces et sur les Services des Titres, dont les opérations prennent chaque année une ampleur plus grande. Ces examens nous ont toujours donné entière satisfaction et nous trouvons ici avec plaisir l'occasion de rendre témoignage une fois de plus à l'exactitude et au zèle du personnel de la Société.

Nous nous sommes tenus au courant des travaux du Comité de Direction et du Conseil d'administration et nous avons reconnu ainsi que les opérations sociales avaient continué à être bien conformes aux Statuts.

En résumé, nous pouvons vous déclarer que la situation de votre grand Établissement est excellente en tous points et vous permet d'envisager l'avenir avec pleine confiance. Les résultats de l'exercice sont satisfaisants cette année encore et autorisent votre Conseil à vous proposer de fixer le dividende au même chiffre que l'an dernier, après avoir pris toutes les dispositions suggérées par une rigoureuse prévoyance.

Nous avons maintenant à attirer votre attention sur quelques-uns des chapitres du Bilan.

Le Portefeuille présente un montant de 892.611.228 fr. 19 c., en augmentation de plus de 22 millions de francs sur le Bilan précédent. Nous devons de nouveau vous signaler, en même temps que l'importance toujours croissante des opérations d'escompte, la très faible proportion des mécomptes qui en résultent; ce sont là les signes certains de l'activité de ce Service et de la façon avisée dont il est dirigé.

Les Reports, 71.163.731 fr. 94 c., en diminution de 40.197.884 fr. 35 c., sont consentis sur des titres très variés et de négociation courante.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses figurent pour 7 millions 715.073 fr. 98 c., les Participations financières pour 4.884.629 fr. 75 c.

Ces deux chapitres renferment des valeurs de nature très diverse et l'estimation en a été faite de la manière la plus rigoureuse.

Les Comptes courants débiteurs, 116.595.335 fr. 09 c., représentent, comme précédemment, des crédits momentanés consentis par le Comptoir à ses clients et correspondants.

Les Avances garanties, 175.153.754 fr. 52 c., se subdivisent en avances sur documents et marchandises, avances commerciales et de banque et avances sur valeurs françaises et étrangères.

Ces opérations sont suivies avec beaucoup de soin.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte s'élèvent à 664.332.250 fr. 72 c., en augmentation de 85.052.527 fr. 36 c., les Comptes courants créditeurs à 530.708.844 fr. 61 c., et les Bons à échéance fixe à 50.417.562 fr. 75 c.

Les Acceptations figurent enfin au Bilan pour 146.940.349 fr. 12 c., en diminution de 37.410.634 fr. 51 c.

Toutes les dépenses de l'année relatives aux frais de premier établissement, aux coffres-forts et au mobilier, à l'acquisition d'immeuble et aux constructions nouvelles, ont été imputées sur les produits de l'exercice; de même toute créance litigieuse ou douteuse a été intégralement amortie.

Après acquittement des impôts et charges de toute nature, et après tous prélèvements, provisions et amortissements, le Compte de Profits et Pertes fait ressortir un bénéfice de 15.864.550 fr. 02 c.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver les comptes de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés.

Aux termes des Statuts, M. Georges Martin arrive cette année à l'expiration de son mandat; nous vous rappelons qu'il est rééligible.

GEORGES MARTIN,  
GUSTAVE ROBERT,  
PHILIPPE DIETERLEN.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES

## sur les Comptes de l'Exercice 1911

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous renouveler lors de votre dernière Assemblée générale.

Nous avons la satisfaction de vous dire que les résultats de l'exercice sont aussi favorables que précédemment, bien que les préoccupations que vous connaissez aient pesé sur le second semestre de l'année écoulée. Aussi votre Conseil peut-il vous proposer une répartition semblable à celle de l'an dernier, après avoir pris toutes les mesures de prévoyance conformes à vos intérêts.

Le Bilan au 31 décembre 1911 qui est soumis à votre approbation a été établi suivant les rigoureux principes de prudence qui sont de tradition au Comptoir ; il est caractérisé par une proportion plus grande de disponibilités immédiates par rapport aux exigibilités. Nous pouvons vous dire que, d'une façon générale, tous les éléments de l'Actif sont parfaitement sains.

Comme précédemment, tous les frais de premier établissement ainsi que les dépenses pour les coffres-forts et le mobilier, pour l'acquisition d'immeuble et les constructions nouvelles effectuées au cours de l'année, ont été prélevés sur les produits de l'exercice ; toute créance litigieuse ou simplement douteuse a été intégralement amortie.

Le Portefeuille s'élève à 892.611.228 fr. 19 c., en augmentation de 22.479.577 fr. 08 c. ; les effets qui le composent sont très divisés, de nature parfaitement saine et de négociabilité aisée.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses, 7.715.073 fr. 98 c., les Participations financières, 4.884.629 fr. 75 c., renferment de nombreux titres dont la valeur a été l'objet de la plus prévoyante appréciation.

Les Comptes courants débiteurs, les Reports, les Avances, ne donnent lieu à aucune observation.

Conformément à la résolution que vous avez votée en 1909, il a été racheté, en 1911, 389 parts de fondateur, dont le montant, 67.225 fr. 93 c., a été prélevé sur les produits de l'exercice. De ce chef, les deux comptes « Parts de fondateur » à l'Actif et « Réserve spéciale Parts de fondateur » au Passif, sont chacun en augmentation de cette somme.

Les Immeubles, 15.841.544 francs, figurent au Bilan pour le même montant que précédemment, bien que l'actif immobilier du Comptoir se soit accru de l'immeuble de l'Agence de Bruxelles, acquis en 1911, et des constructions effectuées dans l'année.

Les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte s'élèvent à 664.332.250 fr. 72 c., en augmentation de 85.052.527 fr. 36 c. Les Comptes courants créditeurs présentent un montant de 530.708.844 fr. 61 c.

Les Acceptations, 146.940.349 fr. 12 c., sont en diminution de 37.410.634 fr. 51 c.

Les Réserves de la Société figurent au Bilan pour 36.030.566 fr. 70 c., et la Réserve spéciale Parts de fondateur pour 1.183.788 fr. 03 c.

Après déduction des frais généraux, des impôts et charges de toute nature, des provisions ainsi que des amortissements signalés plus haut, le Compte de Profits et Pertes présente un solde de 15.864.550 fr. 02 c., que votre Conseil vous propose de mettre en répartition.

Avec votre approbation, l'action recevra 7 0/0, soit 35 francs, et la part de fondateur 4 fr. 8177.

Le disponible de l'exercice, 528.690 fr. 97 c., non réparti et ajouté au solde précédent, portera à 2.356.849 fr. 29 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

Nous vous proposons d'approuver ce règlement et, dans l'ensemble, les comptes qui vous sont présentés par votre Conseil d'administration.

Paris, le 29 Février 1912.

*Les Commissaires des Comptes,*

BOURGOIS,  
DIETERLEN,  
GIRAUD.

## BILAN

ET

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

## BILAN AU 31

### ACTIF

ESPÈCES EN CAISSE ET EN BANQUE. . . . .	Fr.	124.349.720 42
PORTEFEUILLE . . . . .		892.611.228 19
REPORTS . . . . .		71.163.731 94
CORRESPONDANTS « Effets à l'Encaissement » . . . . .		82.123.155 73
COMPTES COURANTS DÉBITEURS. . . . .		116.595.335 09
RENTES, OBLIGATIONS et VALEURS DIVERSES. . . . .		7.715.073 98
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES . . . . .		4.884.629 75
PARTS DE FONDATEUR C. N. . . . .		1.183.788 03
AVANCES GARANTIES. . . . .		175.153.754 52
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS . . . . .		148.673.928 05
AGENCES HORS D'EUROPE. . . . .		17.245.787 77
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS . . . . .		4.244.561 92
IMMEUBLES . . . . .		15.841.544 »
TOTAL. . . . .	Fr.	1.661.786.239 39

## DÉCEMBRE 1911

### PASSIF

CAPITAL. . . . .	Fr.	200.000.000 »
RÉSERVES . . . . .	Fr.	36.030.566 70
statutaire. . . . .	7.813.468 55	
diverses . . . . .	19.675.000 »	
spéciale . . . . .	5.000.000 »	
supplémentaire . . . . .	1.100.000 »	
immobilière . . . . .	2.442.098 15	
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. » . . . . .	Fr.	1.183.788 03
COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE . . . . .		664.332.250 72
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS . . . . .		530.708.844 61
BONS A ÉCHÉANCE FIXE . . . . .		50.417.562 75
ACCEPTATIONS . . . . .		146.940.349 12
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS . . . . .		14.480.169 12
COMPTE DES ACTIONNAIRES . . . . .		1.828.158 32
PROFITS ET PERTES (Exercice 1911). . . . .		15.864.550 02
TOTAL. . . . .	Fr.	1.661.786.239 39

## COMPTE DE PROFITS ET

### DÉBIT

RÉPARTITION :			
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :			
5 % sur 15.864.550 fr. 02 c., bénéfices nets de l'exercice .....	793.227	50	
AUX ACTIONNAIRES :			
Intérêts Fr. 25 », sur 400.000 actions . . . . . 10.000.000 »	14.000.000	»	
Dividende — 10 », — — — — — 4.000.000 »			
ENSEMBLE Fr. 35 » par action, soit 7 %.			
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :			
Article 40 des Statuts .....	253.566	15	
AUX PARTS DE FONDATEUR :			
Articles 40 et 41 des Statuts .....	289.065	40	
AU COMPTE DES ACTIONNAIRES :			
Disponible de l'exercice non réparti et reporté à nouveau	528.690	97	
Fr. ....	15.864.550	02	

## PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1911

### CRÉDIT

INTÉRÊTS, CHANGES, COMMISSIONS ET BÉNÉFICES DIVERS,			
déduction faite des CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS .....	16.102.797	50	
A déduire, PRÉLÈVEMENTS POUR :			
RÉSERVE IMMOBILIÈRE . . . . . Fr. 171.021 55	238.247	48	
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C.N. » . . . . . 67.225 93			
Fr. ....	15.864.550	02	

## RÉSOLUTIONS

votées par l'Assemblée générale ordinaire

du 1<sup>er</sup> Avril 1912.

---

### Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration, ceux de la Commission de contrôle et des Commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1911, tels qu'ils viennent d'être présentés et détaillés, et arrête, en conséquence, à la somme de 15.864.550 fr. 02 c. le solde créditeur du compte de Profits et Pertes.

### Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1911, à 35 francs par action.

Un acompte de 12 fr. 50 c. ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 22 fr. 50 c. par action, sera payé à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

La répartition de 4 fr. 8177 par part de fondateur, pour le même exercice, sera payable, également sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'exercice 1911, montant à 528.690 fr. 97 c., est ajouté au solde non réparti des exercices précédents s'élevant à 1.828.158 fr. 32 c., ce qui portera à 2.356.849 fr. 29 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

### Troisième Résolution.

L'Assemblée générale réélit MM. Paul Boyer, Ernest Lazarus-Barlow et Émile Ullmann, administrateurs sortants et rééligibles.

**Quatrième Résolution.**

L'Assemblée générale réélit M. Georges Martin, membre sortant de la Commission permanente de contrôle.

**Cinquième Résolution.**

L'Assemblée générale réélit MM. Bourgois, Dieterlen et Giraud, Commissaires des Comptes, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1912, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement d'un ou deux d'entre eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par deux Commissaires ou même par un seul.

Elle fixe à 1.500 francs la rémunération de chacun des Commissaires.

**Sixième Résolution.**

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 23 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs toutes les autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir.

## OPÉRATIONS

DU

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

### ESCOMPTE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* escompte le papier de commerce sur Paris, la Province, les Colonies et l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est le seul Établissement français qui ait des Agences aux Indes Anglaises, en Australie, à Madagascar, et qui puisse délivrer, pour ces contrées, des lettres de crédit ou de recommandation auprès de ses propres Agences. Il a aussi des Succursales dans les principales villes de France, ainsi qu'à Londres, Liverpool et Manchester, en Belgique, en Tunisie et en Égypte (Voir le tableau d'autre part).

### RECOUVREMENTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de l'encaissement des effets de commerce, mandats, factures, quittances, etc., sur Paris, la Province, les Colonies et l'Étranger, à des conditions qui sont déterminées dans un tarif spécial.

### DÉPOTS A VUE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit, en compte de dépôt productif d'intérêt, des fonds qui sont constamment à la disposition des déposants. Un carnet de chèques est délivré sur sa demande à chaque titulaire de compte.

### BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre des Bons à échéance fixe aux taux d'intérêts ci-après :

De 6 mois à 11 mois 1/2. . . . .	4 1/2 %
De 1 an à 2 ans. . . . .	2 %
Au delà de 2 ans, et jusqu'à 4 ans. . . . .	3 %

Les bons sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant.

Les intérêts sont représentés par des bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, suivant les convenances du déposant.

Les bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

#### DÉLIVRANCE DE CHÈQUES ET ENVOIS DE FONDS

dans toutes les localités de France et de l'étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre, contre provision préalable, des chèques et des mandats sur la France et l'étranger.

Il se charge de transmettre des ordres de paiement par correspondance et par télégraphe.

La commission varie suivant le lieu de paiement et la forme du crédit.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* assure d'office, aux frais de ses clients, tous les envois d'espèces, de billets de banque ou de titres au porteur qu'il a à leur faire.

#### ACHAT ET VENTE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES OUVERTURE DE CRÉDITS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* achète et vend à tous ses guichets à Paris, en Province et à l'Étranger, les monnaies et billets de banque étrangers.

Il ouvre, contre provision ou moyennant une garantie agréée par le Conseil d'administration, des crédits libres ou documentaires sur tous les pays du monde.

#### LETTRES DE CRÉDIT pour voyages.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre des lettres de crédit sur tous pays, ainsi que des lettres de crédit circulaires payables dans le monde entier.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* a organisé à sa **Succursale**, 2, place de l'Opéra, un service pour les voyageurs et le paiement des lettres de crédit émises sur ses caisses. (Salons de lecture et de correspondance, service de réception des lettres des accrédités, cabine téléphonique, bureau de poste, etc.).

#### MANDATS DE VOYAGE

Indépendamment des lettres de crédit, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* a inauguré un service de *Mandats de Voyage*. Ces mandats sont également payables dans le monde entier, et indiquent, pour la plupart des pays, la somme fixe que le bénéficiaire doit toucher en la *monnaie locale*, de sorte qu'il n'a pas à se préoccuper des questions de change.

Ces mandats offrent donc aux voyageurs et touristes des commodités indiscutables en même temps qu'une grande sécurité.

#### PRÊTS HYPOTHÉCAIRES MARITIMES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris*, afin de satisfaire aux besoins de sa clientèle dans les grands ports de mer, a organisé un service spécial pour les prêts hypothécaires sur navires français ou francisés. Les demandes de prêts peuvent être adressées indifféremment au siège social, 14, rue Bergère, ou à l'une quelconque des agences du *Comptoir National*, en France ou à l'étranger.

Sur les navires en construction dans les chantiers maritimes, le *Comptoir National* prête sur hypothèque, dans les termes des Lois du 10 Juillet 1885 et du 10 Avril 1902, les derniers 50 % du prix dû aux constructeurs.

#### LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* met à la disposition du public, pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc., des coffres-forts entiers ou des compartiments de coffres-forts au Siège social, 14, rue Bergère, à la Succursale, 2, place de l'Opéra, aux bureaux de quartier A, 147, boulevard Saint-Germain, U, 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences en France.

Une serre spéciale est affectée aux caisses, malles, etc., pouvant contenir de l'argenterie, des objets précieux, etc.

#### VALEURS DE PLACEMENT

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre, sur simple demande et **sans aucuns frais**, des obligations des Chemins de fer du Nord, de

Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Est, d'Orléans, du Midi, aux mêmes cours que ceux auxquels les délivrent les Compagnies elles-mêmes.

Il délivre immédiatement à ses guichets des obligations de la Ville de Paris, du Crédit Foncier, des Bons Panama, etc.

#### AVANCES SUR TITRES

Le *Comptoir National* prête sur titres français et étrangers au porteur, à des conditions qui varient suivant la nature des valeurs.

L'emprunteur peut se libérer à toute époque, même partiellement.

En outre, le *Comptoir National* ouvre, sur dépôt de titres au porteur, des *Comptes courants garantis* qui permettent aux titulaires de prélever, de verser, de prélever à nouveau et ainsi de suite, suivant leurs besoins et convenances, toutes sommes dans les limites et conditions du crédit qui leur a été consenti.

Des carnets de chèques sont remis sur demande pour l'usage de ces comptes.

#### ORDRES DE BOURSE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de faire exécuter à la Bourse de Paris et sur toutes les autres places en France et à l'Étranger les ordres d'achat et de vente qui lui sont transmis par ses clients.

Les titres achetés garantissent à la Société le montant de l'opération et le solde du compte de l'acheteur, si ce compte est débiteur.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ordre de Bourse ou à toute demande de paiement qui lui seraient transmis par dépêche, à moins que le client ne se soit mis, au préalable, d'accord avec lui sur un code spécial, de manière à prévenir les abus. Il décline toute responsabilité pour les erreurs provenant du fait de l'Administration des Télégraphes.

#### RENSEIGNEMENTS SUR LES VALEURS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* possède un service d'*Études financières* chargé spécialement d'étudier toutes les affaires industrielles, commerciales et financières, françaises et étrangères, cotées ou non cotées, qui peuvent attirer l'attention des porteurs de titres. Ce service compulse journalièrement tous documents, de quelque nature qu'ils soient, pouvant permettre d'apprécier la valeur des entreprises dont les actions ou obliga-

tions sont offertes au public, et, de cette façon, les clients du *Comptoir National* peuvent, lorsqu'ils en font la demande par l'entremise du siège où ils ont leur compte, être constamment renseignés sur l'origine et la marche des affaires qui les intéressent.

#### DÉPOTS DE TITRES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit en dépôt les titres de toute nature, français ou étrangers, nominatifs ou au porteur. Il encaisse d'office les coupons des titres déposés et les porte au crédit du déposant.

Le déposant reçoit un récépissé spécial, avec indication des numéros et de la nature des titres. Ce récépissé est nominatif, il n'est cessible ni par simple tradition ni par endossement.

Les récépissés sont soumis au timbre de 0 fr. 60 c.

Afin de pouvoir encaisser en temps utile les intérêts des titres déposés dans ses caisses, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* en détache les coupons vingt jours avant l'échéance.

Le déposant devra avoir soin de présenter ou de faire présenter son récépissé chaque fois qu'il y aura un changement dans le stock des titres déposés, par suite de vente, de remboursement, de retrait partiel, et ce, afin que mention puisse en être faite sur ladite pièce.

Les actions et parts de fondateur du *Comptoir National d'Escompte de Paris* ne sont pas soumises au droit de garde. Il en est de même pour ses Bons à échéance.

#### DÉPOTS DE TITRES

dans les agences du *Comptoir National d'Escompte de Paris*  
à l'étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit les dépôts dans ses agences à l'étranger.

Les clients qui ont déposé leurs titres dans ces agences peuvent, moyennant préavis, les retirer dans les villes de France ou de l'étranger où le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est établi.

Ces agences sont organisées pour recevoir les dépôts de titres ; elles encaissent les coupons des titres déposés dans leurs caisses. Le montant de ces coupons est payé, sur la demande des déposants, dans l'un des sièges du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, en France ou à l'étranger.

**SOUSCRIPTIONS**  
**OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES**

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se charge de souscrire sans commission à toutes les émissions de titres faites à Paris. Les souscriptions dans les départements ou à l'étranger supportent les frais de route des fonds et des titres, ainsi qu'une commission quand il y a lieu.

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se charge également de toutes opérations sur titres, telles que versements, libérations, renouvellements de feuilles de coupons, timbrages, transferts, encaissements de titres amortis, etc., suivant conditions spéciales.

**GARANTIE contre les RISQUES**  
**de REMBOURSEMENT des TITRES AU PAIR**

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se charge de garantir contre les risques de remboursement les titres cotés au-dessus du pair.

Une notice détaillée contenant les différentes natures de valeurs auxquelles le Comptoir peut donner cette garantie est envoyée sur demande.

**PAIEMENT DES COUPONS**

Le Comptoir National d'Escompte de Paris paie sans frais les coupons des valeurs ci-après :

FONDS D'ÉTATS	
Afrique Occid.* Franç**	3 0/0 1903-1907-1910.
Algérien . . . . .	3 0/0 1902.
Annam-Tonkin . . . . .	2 1/2 0/0.
Argentin . . . . .	5 0/0 1886.
—	5 0/0 1907 intérieur.
—	4 1/2 0/0 1888 or intérieur.
—	4 0/0 1900.
—	5 0/0 1909 or intérieur.
—	5 0/0 1910.
Berne . . . . .	3 1/2 0/0 1907.
Brésil . . . . .	5 0/0 1908.
Bulgare . . . . .	5 0/0 1896, 5 0/0 1904 et 4 1/2 0/0 (1907).
Chemin de fer Transcaucasien . . . . .	3 0/0 et 4 0/0.
Chinois . . . . .	4 0/0 1895 or.
—	5 0/0 1902.
—	5 0/0 1903.
—	5 0/0 1908.
—	5 0/0 1911.
Cubain . . . . .	4 1/2 0/0.
Hellénique . . . . .	5 0/0 1881.
—	5 0/0 1884.
—	4 0/0 1887.
—	4 0/0 1889.
—	5 0/0 1890 (Pirée-Larissa).
—	5 0/0 1893.
—	4 0/0 1902.
—	5 0/0 1907.
—	4 0/0 1910.
Hollandais . . . . .	2 1/2 0/0 Certificats français.
Indo-Chinois . . . . .	3 1/2 0/0 1898. Obligations.
—	3 0/0 1902.
—	3 1/2 0/0 1905.
—	3 0/0 1909.
Madagascar . . . . .	2 1/2 0/0 1897.
—	3 0/0 1903-1905.
Maroc . . . . .	5 0/0 1904.
—	5 0/0 1910.
Martinique (Gouv <sup>t</sup> de la).	5 0/0 1911.
Mexicain . . . . .	4 0/0 or 1910.
Morschansck-Sysrane . . . . .	3 0/0.
Norvégien . . . . .	3 1/2 0/0 1894 et 3 0/0 1903.
Ottoman . . . . .	4 0/0 Dette convertie Unifiée 1903.
—	4 0/0 1902.
—	4 0/0 1890 de Consolidation.
—	3 1/2 0/0 1894.
—	5 0/0 1896.
—	4 0/0 1901-1905.
—	4 0/0 1904.
—	4 0/0 1908.
—	4 0/0 1909.
—	4 0/0 (Ch. de fer Soma-Panderma).
Parana . . . . .	5 0/0 1905 or.
Roumain . . . . .	4 0/0 1896 et 4 0/0 1898.
—	5 0/0 1903. Amortissable.
—	4 0/0 1905. Converti.
—	4 0/0 série B.
—	4 0/0 1908.
—	4 0/0 1910.
Russe . . . . .	4 0/0 1867.
—	4 0/0 1869.
—	4 0/0 1880.
—	4 0/0 1889.
—	4 0/0 1890, 2 <sup>e</sup> émission.
—	3 0/0 1891.
—	4 0/0 1893, 5 <sup>e</sup> émission.
—	3 0/0 1894, 2 <sup>e</sup> émission.
—	4 0/0 1894, 6 <sup>e</sup> émission.
—	5 0/0 1906.
—	4 1/2 0/0 1909.

  

Serbe . . . . .	4 0/0 1895 (Coupons non munis de l'estampille anglaise.)
—	5 0/0 1903. (Monopoles.)
—	4 1/2 0/0 1906.
—	4 1/2 0/0 1909-1910.
Siamois . . . . .	4 1/2 0/0 1905.
—	4 1/2 0/0 1907.
Suédois . . . . .	3 1/2 0/0 1900.
—	3 1/2 0/0 1904-1906.
—	3.60 0/0 1909.
—	3 1/2 0/0 différé 1911.
Tabacs Portugais . . . . .	4 1/2 0/0 1891-1896.
Tunisien . . . . .	3 0/0 1892 et 3 0/0 1902-1906-1908 1909.
Uruguay . . . . .	5 0/0 1896.
Vénézuélien . . . . .	3 0/0 Dette diplomatique.

  

EMPRUNTS DE VILLES	
Ville de Paris . . . . .	4 0/0 1865.
—	3 0/0 et quarts 1871.
—	4 0/0 1875.
—	4 0/0 1876.
—	2 1/2 et quarts 1892.
—	2 1/2 et quarts 1894-1896.
—	2 0/0 et quarts 1898.
—	2 0/0 et quarts 1899 (Métropolitain)
—	2 1/2 et cinquièmes 1904.
—	2 3/4 et quarts 1905 (Gaz).
—	2 3/4 1910 et 3 0/0 1910.
Ville de Shanghai (concession française)	4 1/2 0/0.
Ville de Budapest	4 0/0 1911.

  

SOCIÉTÉS CIVILES	
Annuités Nord.	— Lérrouville-Sedan.
—	— Orléans-Châlons.
Canal de Panama. (Obligations nouvelles, émission mars 1888.)	— (Obligations et Bons à lots, émission juin 1888.)
Société Civile de Participation Edison. (Parts et cinquièmes de parts de Fondateur.)	—
Suez. (Parts et cinquièmes de parts.)	—

  

CHEMINS DE FER FRANÇAIS	
Chemins de fer de l'Est. (Actions capital, jouissance. Obligations 5 0/0 et 3 0/0 anciennes. 3 0/0 nouvelles et 2 1/2 0/0. Ardennes 3 0/0 et Dieuze 3 0/0. Montereau à Troyes 5 0/0. Moselotte 3 0/0.)	—
de l'Ouest. (Actions capital, jouissance. Obligations 3 0/0 anciennes. 2 1/2, 3 0/0 nouvelles. Rouen 4 0/0 1845 et 5 0/0 1847-1849-1854. Ouest 5 0/0 1855 et 4 0/0 1855. Rouen au Havre 1845-1847. Le Havre 1848.	—
du Midi. (Actions capital, jouissance. Obligations 3 0/0 anc. et nouv., et 2 1/2.)	—
de Paris à Lyon et à la Méditerranée. (Actions capital, jouiss., et oblig., Fusion 3 0/0 anc. 3 0/0 nouv. et 2 1/2 0/0. Paris à Lyon 3 0/0. Dombes et Sud-Est, Bessèges à Alais 3 0/0. Bourbonnais 3 0/0. Lyon à Genève 3 0/0. Dauphiné 3 0/0. Lyon-Méditerranée 5 0/0 et 3 0/0. Rhône et Loire 3 0/0 et 4 0/0. Saint-Etienne à Lyon. Victor-Emmanuel.	—
de Paris à Orléans. (Actions capital et jouissance. Obligations 4 0/0 1848, 3 0/0 anciennes et nouvelles et 2 1/2 0/0 1895, Grand Central 3 0/0 1855.)	—
de Bône à Guelma et Prolongements. (Actions et Obligations 3 0/0.)	—
Economiques du Nord. (Actions et Obligations 3 1/2 et 4 0/0.)	—
Métropolitain de Paris. (Actions et Obligations 3 1/2 et 4 0/0.)	—

Chemins de fer Nogentais. (Actions capital et jouissance et Obligations 5 0/0 1<sup>re</sup> émiss., 250 fr., 5 0/0 2<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> émiss. 500 fr., 4 0/0 5<sup>e</sup> émission et 3 0/0 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> émissions.)  
 — Nord-Sud de Paris. (Obligations 4 0/0.)  
 — de l'Ouest-Algérien. (Actions et Obligat. 3 0/0.)  
 — et Port de la Réunion. (Obligations.)  
 — du Sud de la France. (Actions et Obligations.)  
 — Régionaux des Bouches-du-Rhône. (Actions et Obligations 3 0/0.)  
 — de l'Indo-Chine et du Yunnan. (Obligations 3 0/0.)  
 Omnibus de Paris (Compagnie générale des). (Actions Capital, jouissance et Obligations 4 0/0.)  
 Omnibus et Tramways de Lyon (Compagnie des). (Actions et Obligations 4 0/0 et 3 1/2 0/0.)  
 Tramways Algériens (Compagnie des). (Actions et Obligations.)  
 Tramways d'Amiens. (Actions et Obligations 5 0/0.)  
 Tramways (Compagnie nouvelle lyonnaise de). (Obligations.)  
 Tramways (Compagnie Générale Française de). (Actions et Obligations 4 0/0. De 1 à 2.131, 3 0/0 2<sup>e</sup> série.)  
 Tramways (Compagnie Générale Parisienne de). (Actions de priorité 5 0/0, Actions ordinaires et Actions de jouissance.)  
 Tramways de Buenos-Aires (Compagnie générale de). (Actions.)  
 Tramways Electriques et Omnibus de Bordeaux (Compagnie des). (Actions et Obligations.)  
 Tramways de Cambrai et de St-Quentin. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)  
 Tramways du Mont-Blanc. (Actions.)  
 Tramways de Nice et du Littoral (Compagnie des). (Actions et Obligations.)  
 Tramways de Rouen. (Actions Capital et Jouissance et Obligat.)  
 Tramways de Tunis. (Actions.)  
 Tramways du Var et du Gard (Société des Chemins de fer et). (Actions et Obligations.)

#### CHEMINS DE FER ÉTRANGERS

Chemins de fer Andalous. (Obligations 1907.)  
 — Beïra-Alta (Obligations 1<sup>er</sup> rang et 2<sup>e</sup> rang.)  
 — Beïra-Baixa. (Oblig. 3 0/0 et 4 1/2 0/0.)  
 — Central Pacific. (Obligations 4 0/0.)  
 — Chicago, Milwaukee and St-Paul. (Oblig. 4 0/0.)  
 — Cleveland, Cincinnati, Chicago and St-Louis Railway (Oblig. 4 0/0.)  
 — New-York, New Haven and Hartford Railroad (Oblig. 4 0/0.)  
 — Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains. (Actions.)  
 — Damas-Hamah et prolongements (Oblig. 4 0/0, et 4 0/0 1905. Jonct. Bagdad.)  
 — Damas, Hamah-Homs à Tripoli.  
 — Ethiopiens. (Délégations.)  
 — Fédéraux Suisses.  
 — Franco-Ethiopiens (Djibouti à Addis-Ababa). (Obligations 3 1/2.)  
 Chemins de Meridionaux (Réseau Adriatique, A. B. C. D. E.)  
 Chemins de fer Italiens de la Sicile.  
 Chemins de fer de Madrid-Cacérés et au Portugal. (Actions et Obligations.)  
 — Meridionaux de Portugal. (Obligations 4 1/2 0/0.)  
 — Pirée-Athènes-Péloponèse. (Actions.)  
 — Portugais. (Obligations 3 0/0 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> rangs et 4 0/0 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> rangs.)  
 Russes { Riazan-Ouralisk.  
 4 0/0 1903 { Moscou-Kiew-Voronège.  
 garantis. { Moscou-Windau-Rybinsk.  
 Chemins de fer Nationaux du Mexique (Obligations 4 0/0.)  
 — Nord-Donetz (Obligations 4 1/2 0/0.)  
 United Railways of the Havana and Regla Warehouses Ld Obl.

#### CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Communales. . . . .	2	60 0/0 1879 et cinquièmes.
—	3	0/0 1880.
—	3	0/0 1891.
—	2	60 0/0 1892.
—	2	60 0/0 1899.
—	3	0/0 1906-1912.
Foncières . . . . .	3	0/0 1879.
—	3	0/0 1883.
—	2	60 0/0 1885.
—		cinquièmes 1885.
—	2	80 0/0 1895.
—	3	0/0 1903.
—	3	0/0 1909.

#### SOCIÉTÉS FINANCIÈRES FRANÇAISES

Comptoir National d'Escompte de Paris. (Actions et Parts de fondateur.)  
 Banque de l'Algérie. (Actions.)  
 Banque de l'Afrique Occidentale. (Actions.)  
 Banque de Barcelonnette. (Actions.)  
 Crédit Foncier Argentin. (Obligations 4 0/0, Actions et Parts bénéficiaires.)  
 Industrielle Foncière. (Actions, Obligat. 4 0/0. Obl. hyp. 4 1/2.)

#### SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ÉTRANGÈRES

Banque Commerciale Hongroise de Pesth (Obligations.)  
 Banque Hypothécaire de Danemark. (Obligations.)  
 Banque Impériale Ottomane. (Actions.)  
 Banque Nationale de Bulgarie. (Oblig. 4 1/2.)  
 Banque d'Orient. (Actions.)  
 Caisse Hypothécaire de Suède. (Obligations.)  
 Crédit Foncier Egyptien. (Actions et Obligations 3 1/2 0/0, 3 0/0 et 4 0/0.)  
 Crédit Foncier de Stockholm.  
 Land Bank of Egypt. (Actions et Obligat. 3 1/2 0/0 et 4 0/0.)

#### SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES FRANÇAISES

Acieries de France. (Actions, 1/20 Parts fondateur et Obligations 4 0/0.)  
 Annuaire Didot-Bottin. (Actions et Parts fondateur.)  
 Apprêts et d'Impression (C<sup>ie</sup> Roannaise d'). (Act. et Obligat.)  
 Ateliers et Chantiers de France (Actions.)  
 Automobiles Brasier (Société des). (Actions et Parts.)  
 Bateaux à vapeur du Nord. (Actions et Obligations 4 et 5 0/0.)  
 Benedictine de Fécamp (Distillerie de la liqueur). (Actions.)  
 Biscuits « Germain » (Manufacture Lyonnaise). (Actions.)  
 Bicyclette Pliante. (Actions.)  
 Brasserie de la Meuse. (Actions et Obligations 4 0/0. Nouvelle série.)  
 Brasserie Georges. (Actions.)  
 Câbles Télégraphiques (Brest New-York) (Compagnie Française des). (Câble transatlantique). (Obligations 4 0/0 et Australie-Nouvelle-Calédonie 4 0/0 et 3 1/2 0/0.)  
 Café-Restaurant Américain. (Actions.)  
 Canalisation Electrique. (Actions.)  
 Canal de Corinthe. (Actions.)  
 Canal de Suez. (Actions capital, Actions jouissance, Parts fondateur. Bons de coupons, Obligations 3 0/0, 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries Obligations 5 0/0.)  
 Carrières du Midi (Société Générale des). (Actions.)  
 Carrières de l'Ouest. (Actions et Obligations.)  
 Cartonnages Lourdelet-Maricot (Société anonyme des). (Actions.)  
 Cercle International de Vichy. (Actions.)  
 Chantiers et Ateliers de la Gironde (Actions.)  
 Charbons et Briquettes de Blanzay et de l'Ouest (C<sup>ie</sup> des). (Actions et Obligations.) 3<sup>e</sup> émission Obligations hypoth.  
 Chargeurs Français. (Actions.)  
 Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz (Compagnie pour la Fabrication des). (Actions et Obligations.)  
 Confiance (La). (Incendie.) Compagnie d'assurances. (Actions.)  
 Construction de Fours (Actions.)  
 Cotonnière de l'Est. (Obligations 4 0/0.)  
 Cotonnière Russo-Française (Société). (Actions et Obligations.)  
 Dijonnaise d'Electricité (Société). (Actions, Obligat. et Parts.)  
 Distillerie de l'Indo-Chine. (Actions et Obligations.)  
 Distribution d'Énergie Electrique (C<sup>ie</sup> de). (Actions et Obligat.)  
 Distribution d'Electricité (C<sup>ie</sup> Parisienne de) Obligat. 3 3/4 0/0.  
 Dynamite (Société Générale Française). (Actions et Jouissance.)  
 Eaux d'Abbeville. (Obligations.)  
 Eaux de Calais. (Actions, Actions jouis. et Obl. 4 1/2 0/0.)  
 Eclairage de Bordeaux. (Actions et Obligations.)  
 Eclairage, Chauffage et Force Motrice (Société d'). (Act. et Obl.)  
 Eclairage électrique Secteur Clichy (Société d'). (Actions.)  
 Electricité de Paris. (Actions, Obligations et Parts.)  
 Electricité de la Loire. (Actions et Obligations.)  
 Electrique (Compagnie Générale). (Actions et Obligations.)  
 Energie Electrique du Sud-Ouest (Actions et Obligations.)  
 Energie Electrique du Littoral Méditerranéen. (Actions et Obligations 5 0/0 et 4 0/0.)  
 Energie Electrique (Compagnie Centrale). (Oblig. 5 0/0 et Act.)  
 Etablissements Bergougnan (Actions.)  
 Etablissements Chapal. (Actions et Obligations.)  
 Etablissement Continsouza. (Actions.)  
 Etablissements Gaillard. (Obligations 5 0/0 et Actions.)  
 Etablissements Isidore Gilloux. (Actions.)  
 Etablissements Lazare Weiller. (Obligations 4 0/0.)  
 Etablissements Malicet et Blin. (Actions et Obligations.)

Etablissements Armand Peynaud (Actions.)  
 Etablissements Michal Ladichère-Boisson (Actions.)  
 Extraits Tinctoires et Tannants. (Actions et Obligations.)  
 Fonderie Artistique (Société de la). (Obligations.)  
 Fonderies Lazare Weiller et C<sup>ie</sup>. (Obligations.)  
 Forces Motrices de la Haute-Durance (Oblig.)  
 Forces Motrices du Refrain (Actions.)  
 Forges de la Marine et d'Homécourt. (Actions et Obligations.)  
 Forges, Tréfileries et Pointeries de Creil (Société des). (Actions et Obligations.)  
 Galeries Lafayette. (Actions, Obligations hypothécaires, Parts.)  
 Gaz de Beauvais. (Actions et Obligations 4 0/0.)  
 Gaz de Lyon. (Actions et Obligations 3 1/2 et 4 0/0.)  
 Gaz de Paris. (Actions.)  
 Gaz pour la France et l'Etranger. (Obligations.)  
 Gestion de l'Avenir Mutuel (Société). (Actions.)  
 Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey. (Actions.)  
 Glaces et Verres spéciaux de France, à Boussois (Obligations.)  
 Grandes Brasseries de Maxéville. (Actions et Obligations.)  
 Grand-Hôtel. (Actions et Obligations 4 0/0.)  
 Grands Magasins du Printemps. (Obligations 4 0/0.)  
 Grands Moulins de Corbeil. (Actions et Oblig. 4 1/2 0/0 et 4 0/0.)  
 Actions de priorité et ordinaires.  
 Hauts Fourneaux de Maxéville. (Obligations.)  
 Hauts Fourneaux, Forges et Acieries de Pompey. (Obligations, Actions et Parts.)  
 Havraise Péninsulaire de Navigation à vapeur. (Actions.)  
 Hôtel Maurice. (Actions.)  
 Hydro-Electrique de Fure et Morge et Vizille. (Actions et Obligations 5 0/0.)  
 Hydro-Electrique de Vizille. (Obligations 4 0/0.)  
 Immobilière de Ferryville. (Actions et Actions privilégiées.)  
 Immeubles Lyonnais de Ferryville. (Actions privilégiées.)  
 Immobilière de la Région Parisienne. (Actions.)  
 Impression, Apprêts, Teinture à Lyon (Société Nouvelle d') (Act. et Oblig.)  
 Imprimerie du Journal de Marseille (Société de l'). (Actions.)  
 Incandescence par le Gaz. (Actions.)  
 Indiennes françaises (Société) (Actions.)  
 Industrie Electrique (Société Centrale pour l'). (Actions.)  
 Librairie Félix Juven. (Actions et Obligations.)  
 Lièges fusionnés des Hamendas et de la Petite-Kabylie (Société des). (Actions.)  
 Logements hygiéniques à bon marché. (Actions.)  
 Lyonnaise des Forces Motrices du Rhône (Société). (Actions.)  
 Maison Bréguet. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)  
 Maison des Lycéennes. (Actions.)  
 Maritime de la Seine (Compagnie). (Actions.)  
 Maritime Française (Compagnie). (Actions.)  
 Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis (Société des). (Actions.)  
 Messageries Maritimes. (Actions ordinaires et de priorité, Obligations.)  
 Michelin et C<sup>ie</sup> (Société). (Obligations 4 et 4 1/2 0/0.)  
 Mines d'Anderny-Chevillon. (Actions et Obligations.)  
 Mines d'Antimoine et d'Or de Gondomar. (Actions.)  
 Mines de Béthune. (Obligations 4 0/0 1903, 3 0/0 1877 et 3,75 0/0 1905, Parts, cinquièmes de Part.)  
 Mines de Campagnac. (Actions et Obligations 5 0/0 1889 et 4 0/0 1906.)  
 Mines de Charbonnier. (Actions et Obligations 5 0/0.)  
 Mines d'Or du Châtelet (Creuse). (Actions.)  
 Mines de Djebel-Ressas. (Actions et Parts.)  
 Mines de Douchy. (Actions.)  
 Mines de Dourges. (Actions et Obligations.)  
 Mines de Drocourt. (Actions et Obligations.)  
 Mines de l'Escarpelle. (Actions et Obligations 4 0/0 et 4,70 0/0.)  
 Mines de Fillols. (Actions.)  
 Mines du Laurium Français. (Actions et Parts de fondateur.)  
 Mines de Lens. (Actions et dixièmes d'action.)  
 Mines de la Bellière. (Actions.)  
 Mines de la Lucette. (Actions.)  
 Mines de Meurchin (Société des). (Actions.)  
 Mines d'or de la Guyane Hollandaise. (Actions.)  
 Mines du Sunium. (Actions.)  
 Mutuelle Lyonnaise (Société). (Parts.)

Nantaise de Navigation à vapeur (Compagnie). (Actions et Obligations 5 0/0.)  
 Navigation mixte (Compagnie de). (Actions.)  
 Nickel (Société Le). (Actions et Obligations 4 0/0.)  
 Nouvelles Galeries réunies (Société Française des). (Obligations.)  
 Papeteries de Clairefontaine « L. Nusse, E. Bodet et C<sup>ie</sup> ». (Actions.)  
 Papeteries du Limousin. (Actions et Obligations.)  
 Papiers Couchés (Société Française). (Actions et Obligations.)  
 Paris-France (Société). (Actions et Obligations 5 0/0.)  
 Passage Jouffroy. (Actions.)  
 Pâte flamande. (Actions.)  
 Petitcollin. (Actions.)  
 Petit Méridional et autres publications (Société du). (Actions.)  
 Pétales (Compagnie Générale des). (Actions.)  
 Pétales (Compagnie Industrielle des). (Obligations.)  
 Plâtrières de Savoie (Société Anonyme des). (Actions et Oblig.)  
 Pointe-à-Pitre (Société Industrielle et Agricole). (Actions.)  
 Port de Rosario. (Obligations.)  
 Port Saint-Louis-du-Rhône (Société Commerciale de). (Obligations, Actions et Parts de fondateur.)  
 Préchacq-les-Bains (Société Anonyme de). (Actions et Oblig.)  
 Pyrites de Huelva. (Actions et Obligations.)  
 Raffinerie et Sucrierie Say (Société des). (Actions.)  
 Sanatorium de Durtol. (Actions.)  
 Sels Gemmes et Houilles de la Russie Méridionale (Société des). (Obligations.)  
 Senelle-Mauberge (Société Métallurgique). (Actions et Oblig.)  
 Soie du Chardonnet. (Actions.)  
 Sucrierie Agricole de Bolbec Nointot. (Actions.)  
 Sucrière de la Somme (Société). (Actions et Obligations.)  
 Sucrieries et Distilleries de Francières (Société Anonyme) des par Estrées-Saint-Denis. (Actions.)  
 Sucrière de Sarmato. (Actions.)  
 Sud Electrique (Société Anonyme). (Obligations 5 0/0.)  
 Thomson-Houston (Compagnie Française). (Obligations 4 0/0 et Actions.)  
 Trafic Maritime (Société Marseillaise). (Obligations.)  
 Transports Economiques. (Actions.)  
 Transatlantique (Compagnie générale). (Actions et Obligations.)  
 Tréfileries et Laminiers du Havre. (Actions.)  
 Urbaine et la Seine (L'). (Actions.)  
 Usines Bouhey. (Actions.)  
 Usines du Castelet. (Actions et Obligations.)  
 Verreries de la Mulatière (Société Anonyme des). (Actions.)  
 Viscose (La). (Actions.)  
 Voitures à Paris. (Actions Obligations 3 1/2 0/0 et 4 0/0.)  
 Wagons-Foudres. (Obligations, 5 0/0. Actions et dixièmes de Part.)

#### SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES ÉTRANGÈRES

Abattoirs de Para (Actions.)  
 British South African Explosives C<sup>o</sup> Limited.  
 Eclairage par le Gaz de la Ville de Turin (Société d'). (Actions.)  
 Electricité à Liège (Compagnie Internationale d'). (Obligations.)  
 Etains et Wolfram du Portugal. (Actions.)  
 Forges et Acieries du Donetz (Société des). (Obligat. 4 1/2 0/0.)  
 Golden Horse Shoe. (Actions.)  
 Industrie Houillère de la Russie Méridionale (Société d'). (Actions et Obligations.)  
 Industrie Minière d'Ekaterinovka. (Actions et Obligations 4 et 4 1/2 0/0.)  
 Madrilène du Gaz (Compagnie). (Actions et Obligations 4 0/0 et Actions privilégiées.)  
 Mines de Kassandra (Société Ottomane des). (Actions privilégiées, Actions ordinaires, Parts fondateur et Actions jouis.)  
 Mines de Montecatini. (Actions.)  
 Minière de la Estrella (Société). (Actions.)  
 Mozambique (Compagnie de). (Actions.)  
 Nicopol Marioupol (Société minière et métallurgique). (Actions.)  
 Port de Para. (1<sup>re</sup> hypothèque. Obligations 5 0/0 1906.)  
 Régie cointéressée des Tabacs Ottomans. (Actions.)  
 Sultanats du Haut-Oubangui. (Actions, Parts.)  
 Tabacs Portugais. (Actions et Parts de fondateur.)

Le Comptoir National d'Escompte de Paris paie également les coupons échus de toutes les valeurs non comprises dans l'énonciation ci-dessus, sous déduction de sa commission.

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

## BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

<b>A.</b> Boulevard Saint-Germain, 147.	<b>O.</b> Boulevard Montparnasse, 71.	<b>AE.</b> Rue Lafayette, 44.
<b>B.</b> Rue de Rivoli, 122.	<b>P.</b> Faubourg Saint-Antoine, 27.	<b>AF.</b> Boulevard Voltaire, 193.
<b>C.</b> Boulev <sup>d</sup> Diderot, 23 (Gare de Lyon).	<b>R.</b> Boulevard Saint-Michel, 53.	<b>AG.</b> Chaussée de la Muette, 2.
<b>D.</b> Rue Rambuteau, 2.	<b>S.</b> Avenue des Gobelins, 2 bis.	<b>AH.</b> Avenue Bosquet, 47 bis.
<b>E.</b> Rue Turbigo, 16.	<b>T.</b> Avenue de Villiers, 1.	<b>AI.</b> Rue Saint-Antoine, 100.
<b>F.</b> Place de la République, 21.	<b>U.</b> Avenue des Champs-Élysées, 49.	<b>AJ.</b> Rue d'Anteuil, 50.
<b>G.</b> Rue de Flandre, 2.	<b>V.</b> Avenue d'Orléans, 85.	<b>AK.</b> Rue du Havre, 9.
<b>H.</b> Rue du Quatre-Septembre, 2.	<b>W.</b> Rue St-Lazare, 75 (Square Trinité).	<b>AL.</b> Avenue de Villiers, 93.
<b>I.</b> Boulevard Magenta, 80-82.	<b>X.</b> Rue du Commerce, 40 (Grenelle).	<b>AM.</b> Rue Lâgrange, 19.
<b>J.</b> Boulevard de Strasbourg, 7.	<b>Y.</b> Faubourg Saint-Honoré, 113.	<b>AN.</b> Avenue Victor-Hugo, 95.
<b>K.</b> Boulevard Voltaire, 54.	<b>Z.</b> Boulevard Haussmann, 89.	<b>AO.</b> Faubourg du Temple, 49.
<b>L.</b> Rue de Clichy, 86.	<b>AB.</b> Rue de Mémilmontant, 39.	<b>AP.</b> Place Gambetta, 1.
<b>M.</b> Avenue Kléber, 87 (Passy).	<b>AD.</b> Boulevard Barbès, 25.	<b>AR.</b> Rue Baudin (Square Montholon).
<b>N.</b> Avenue Mac-Mahon, 35.		<b>AS.</b> Rue Vieille-du-Temple, 125.

## BUREAUX DE BANLIEUE :

<b>ASNIÈRES</b> , avenue de Courbevoie, 82.	<b>LEVALLOIS-PERRET</b> , place de la République, 3.
<b>AUBERVILLIERS</b> , route de Flandre, 55 (Quatre-Chemins).	<b>MONTREUIL-SOUS-BOIS</b> , rue du Pré, 48.
<b>BOULOGNE-SUR-SEINE</b> , 68, boulevard de Strasbourg.	<b>NEUILLY-SUR-SEINE</b> , avenue de Neuilly, 92.
<b>CHARENTON</b> , rue de Paris, 50.	<b>NOISY-LE-SEC</b> , rue de la Gare, 1.
<b>CHOISY-LE-ROI</b> , rue du Pont, 17.	<b>PARC SAINT-MAUR</b> , rue de la République, 15 bis.
<b>CLICHY-SUR-SEINE</b> , boulevard National, 106.	<b>SAINT-DENIS</b> , rue de Paris, 88.
<b>ENGHIEN-LES-BAINS</b> , Grande-Rue, 47.	<b>SCEAUX</b> , rue Houdan, 27.
<b>IVRY-SUR-SEINE</b> , rue Nationale, 54.	<b>VINCENNES</b> , rue du Midi, 35.

## AGENCES EN FRANCE :

ABBEVILLE	CAVAILLON	JARNAC	PERPIGNAN
AGEN	CETTE	*JOYEUSE	POITIERS
AIX-EN-PROVENCE	CHAGNY	*LANDERNEAU	REIMS
AIX-LES-BAINS	CHALON-SUR-SAONE	LAVAL	RENNES
ALAIS	CHARLEVILLE	LÉZIGNAN	RIOM
ALBI	CHARTRES	LIBOURNE	RIVE-DE-GIER
AMIENS	*CHATEAU-GONTIER	LILLE	ROANNE
*ANCENIS	CHATEAURENARD	LIMOGES	ROCHEFORT-SUR-MER
ANGERS	CHATEAURoux	*LOCHES	ROCHELLE (LA)
ANGOULÊME	*CHATEL-GUYON	LONGWY	ROMANS
ANTIBES	CHATILLON-SUR-SEINE	LOUVIERS	ROMILLY-SUR-SEINE
ARLES	CHERBOURG	LUNEVILLE	ROUBAIX
ARRAS	CHOLET	LYON	ROUEN
AUBAGNE	CLERMONT (OISE)	MACON	SAINT-BRIEUC
AURILLAC	CLERMONT-FERRAND	MANOSQUE	SAINT-CHAMOND
AUXERRE	CLERMONT-L'HÉRAULT	MANS (LE)	SAINT-DIÉ
AVIGNON	COGNAC	MARMANDE	SAINT-ÉTIENNE
*BAGNÈRES-DE-LUCHON	COMPIÈGNE	MARSEILLE	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
*BAGNOLS-SUR-CÈZE	*CONDÉ-SUR-NOIREAU	MAYENNE	SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
BAR-SUR-SEINE	DAX	MAZAMET	SAINT-JUNIEN
BAYONNE	DEAUVILLE-TROUVILLE	MELUN	SAINT-MALO
BEAUCAIRE	DIEPPE	MONTAUBAN	SAINT-NAZAIRE
BEAUNE	DIJON	*MONTBARD	SAINT-QUENTIN
BEAUVAIS	DOUAI	MONTBÉLIARD	SAINTE
*BÉDARIEUX	DUNKERQUE	MONT-DE-MARSAN	SALON
BELFORT	ELBEUF	*MONT-DORE (LE)	*SAULIEU
BERGERAC	EPERNAY	MONTÉLIMAR	SEGRÉ
BESANÇON	EPINAL	MONTPELLIER	SEMUR
BÉZIERS	FERTÉ-BERNARD (LA)	MORLAIX	*SEURRE
BIARRITZ	FERTÉ-MACÉ (LA)	MOULINS	SOISSONS
BLOIS	FIRMINY	MOUY (OISE)	TOULON
BOLBEC	FLÈCHE (LA)	MURAT	TOULOUSE
BORDEAUX	FLERS	NANCY	TOURCOING
BOULOGNE-SUR-MER	FONTAINEBLEAU	NANTES	TOURS
*BOURBOULE (LA)	GANGES	NARBONNE	TROUVILLE-DEAUVILLE
BREST	GRAULHET	NEVERS	TROYES
BRIOUDE	GRAY	NICE	VALENCE
CAEN	GRENoble	NIMES	VALENCIENNES
CALAIS	HAVRE (LE)	NIORT	VERSAILLES
CAMBRAI	HAZEBROUCK	ORANGE	VICHY
CANNES	HYÈRES	ORLÉANS	VIENNE
CARPENTRAS	ISSOIRE	PAU	*VIGAN (LE)
*CASTILLON	ISSOUDUN	PÉRIGUEUX	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
CASTRES			VILLENEUVE-SUR-LOT
			VIRE
			VOIRON

## AGENCES A L'ÉTRANGER & DANS LES COLONIES & PAYS DE PROTECTORAT :

<b>ANGLETERRE</b>	<b>BELGIQUE</b>	<b>TUNISIE</b>	<b>MADAGASCAR</b>
LONDRES — LIVERPOOL MANCHESTER	BRUXELLES	TUNIS — BIZERTE — SFAX	TANANARIVE — TAMATAVE
<b>AUSTRALIE</b>	<b>ESPAGNE</b>	SOUSSE	MAJUNGA — DIÉGO-SUAREZ
SYDNEY — MELBOURNE	SAINTE-SEBASTIEN	<b>ÉGYPTE</b>	TULÉAR — NOSSI-BÉ
<b>INDES ANGLAISES</b>	<b>PRINCIPAUTE de MONACO</b>	ALEXANDRIE — LE CAIRE	MANANJARY
BOMBAY	MONTE-CARLO LA CONDAMINE	PORT-SAID	

(\*) Agences fonctionnant périodiquement et les jours de marché. — (\*\*) Agences ouvertes pendant la saison.